

VOTRE ACCORD DE MÉDIATION

Complétez ce tableau pour les cinq conflits de votre dossier.

Conflit	Besoins de chacun	Proposition concrète	Engagements réciproques	Date du bilan
1				
2				
3				
4				
5				

DOSSIER 1 — LA FAMILLE RECOMPOSÉE

Proposition de corrigé : votre accord de médiation

Plusieurs solutions sont possibles. L'objectif est de construire un accord réaliste qui respecte les besoins de chacun, sans imposer immédiatement les mêmes habitudes à tous.

Conflit	Besoins de chacun	Proposition concrète	Engagements réciproques	Date du bilan
1. Qui peut fixer les règles ?	Karim souhaite que sa place soit reconnue. Julie veut partager les responsabilités éducatives. Emma a besoin que le rôle de son père et sa propre parole soient respectés.	Définir ensemble quelques règles de vie commune, comme l'absence de téléphone pendant les repas. Distinguer ces règles des décisions éducatives importantes, discutées d'abord entre chaque parent et son enfant.	Karim rappelle les règles sans chercher à remplacer le père d'Emma. Julie soutient les règles convenues et discute de ses désaccords avec Karim à l'écart des enfants. Emma respecte le cadre commun et exprime ses objections sans agressivité.	Après deux semaines.
2. Des règles à géométrie variable	Les enfants souhaitent comprendre les différences de traitement. Julie recherche de la cohérence. Karim veut tenir compte des habitudes et des besoins de chacun.	Établir des critères communs pour les sorties et les écrans : âge, sommeil, obligations du lendemain et sécurité. Les règles peuvent différer, mais leurs raisons doivent être expliquées.	Les adultes évitent les décisions contradictoires et expliquent les différences. Les enfants respectent les limites convenues et peuvent demander leur révision lors d'un échange familial.	Après trois semaines.
3. Une maison qui change une semaine sur deux	Emma a besoin d'intimité. Inès souhaite disposer d'un espace où elle se sente chez elle. Les adultes doivent tenir compte des possibilités du logement.	Aménager des espaces personnels dans la chambre : rangements réservés, séparation visuelle si possible et temps d'utilisation individuelle. Prévoir un endroit permanent pour les affaires d'Inès.	Les adultes organisent les aménagements avec les filles. Emma et Inès frappent avant d'entrer lorsque l'autre bénéficie d'un moment seule et demandent l'autorisation avant d'emprunter ses affaires.	Après deux séjours d'Inès.
4. Qui paie quoi ?	Julie souhaite que les frais avancés soient reconnus et remboursés. Karim veut maîtriser son budget et être associé aux décisions.	Clarifier les sommes déjà avancées et convenir d'un remboursement. Définir une répartition des dépenses communes tenant compte des moyens de chacun. Fixer un montant au-delà duquel un achat nécessite un accord préalable.	Julie et Karim consultent l'autre avant les dépenses importantes, notent les frais partagés et respectent les échéances convenues. Ils discutent du budget sans impliquer les enfants dans leurs différends.	Après un mois.
5. Faire famille sans forcer les liens	Karim souhaite créer des liens entre tous. Emma veut préserver ses amitiés et des moments seule avec sa mère. Sami et Inès ont besoin de se sentir accueillis.	Prévoir une activité commune à l'avance, par exemple une fois par mois, choisie à tour de rôle. Conserver aussi des moments entre chaque parent et ses enfants, ainsi que du temps libre individuel.	Karim ne considère pas chaque refus comme un rejet. Emma participe aux moments convenus et exprime ses préférences avec respect. Tous proposent des activités et acceptent que les liens se construisent progressivement.	Après six semaines.

Point de vigilance : traiter les enfants équitablement ne signifie pas leur imposer des règles identiques. De même, vivre ensemble ne suppose pas de partager toutes les activités ni de développer immédiatement les mêmes liens affectifs.

Proposition de restitution orale dossier 1

Bonjour à tous. Nous allons vous présenter nos propositions pour la famille de Julie et Karim. Notre analyse fait ressortir cinq points de tension liés à la construction d'un nouveau quotidien commun. Le principal enjeu consiste à permettre à chacun de trouver sa place, tout en respectant les liens parentaux, les besoins d'intimité et les habitudes de chacun.

Tout d'abord, concernant la place de Karim dans l'éducation d'Emma, nous proposons de distinguer les règles de vie commune des décisions éducatives importantes. Une règle concernant les téléphones pendant les repas pourrait être définie ensemble et rappelée par les deux adultes. En revanche, les décisions concernant personnellement Emma devraient d'abord être discutées entre Julie et sa fille. Karim aurait ainsi une place reconnue, sans chercher à remplacer le père d'Emma. Julie et Karim devraient également échanger sur leurs désaccords à l'écart des enfants.

S'agissant des différences de règles, nous recommandons de définir des critères explicites : l'âge, le sommeil, la sécurité et les obligations du lendemain. Les horaires de sortie et les horaires de jeu ne sont pas directement comparables ; néanmoins, les limites doivent rester cohérentes et compréhensibles. Traiter les enfants équitablement ne suppose donc pas de leur imposer des règles identiques, mais de pouvoir expliquer les différences.

Pour le partage de la chambre, il serait souhaitable d'aménager des espaces personnels, dans la mesure où le logement le permet. Emma pourrait disposer de moments d'intimité, tandis qu'Inès aurait des rangements permanents pour ses affaires. Cette mesure permettrait de reconnaître que la chambre constitue à la fois l'espace quotidien d'Emma et un lieu où Inès doit pouvoir se sentir chez elle. Les deux filles s'engageraient à respecter les affaires et les moments de tranquillité de l'autre.

Concernant les dépenses, nous préconisons de clarifier les frais déjà avancés par Julie et de convenir d'un remboursement. Pour l'avenir, les adultes pourraient établir un budget commun et fixer un montant au-delà duquel une dépense nécessite une consultation préalable. La répartition tiendrait compte de leurs moyens respectifs. Cela éviterait que les décisions financières deviennent une source récurrente de reproches.

Enfin, pour les activités familiales, nous proposons de privilégier des moments choisis plutôt qu'une sortie obligatoire chaque dimanche. Une activité commune pourrait être organisée une fois par mois, avec un choix à tour de rôle. Il conviendrait également de préserver des moments entre chaque parent et ses enfants, ainsi que du temps avec les amis. Un refus ponctuel d'Emma ne devrait pas être interprété systématiquement comme un rejet de Sami et d'Inès.

Pour conclure, notre priorité serait de construire un cadre commun sans forcer les liens affectifs. Nous suggérons des bilans progressifs : après deux semaines pour les règles, après deux séjours d'Inès pour la chambre, puis après un mois pour le budget. Un bilan global après six semaines permettrait de recueillir le ressenti de chacun. La réussite de l'accord dépendrait de la cohérence des adultes, mais aussi de leur capacité à écouter les enfants et à ajuster leurs propositions.

DOSSIER 2 — LA FAMILLE MONOPARENTALE

Proposition de corrigé : votre accord de médiation

Plusieurs solutions sont possibles. L'objectif est de partager les responsabilités, de préserver la place des enfants et de rendre les engagements prévisibles.

Conflit	Besoins de chacun	Proposition concrète	Engagements réciproques	Date du bilan
1. Un planning imprévisible	Sophie a besoin d'une organisation fiable pour travailler. Thomas souhaite que ses contraintes soient entendues. Les enfants ont besoin de savoir où ils seront accueillis.	Préparer un calendrier partagé sur un mois. Prévenir le plus tôt possible en cas de changement et chercher ensemble une solution. Prévoir un relais adulte accepté à l'avance pour les imprévus.	Thomas respecte les dates convenues et participe à la recherche d'une alternative s'il est indisponible. Sophie communique ses contraintes. Tous deux évitent de faire transmettre leurs désaccords par les enfants.	Après un mois.
2. Lucas, frère ou troisième parent ?	Lucas souhaite aider sans sacrifier ses activités. Sophie a besoin de relais. Manon a besoin d'une prise en charge adaptée et d'une relation fraternelle préservée.	Limiter l'aide de Lucas à des tâches ponctuelles convenues avec lui. Protéger ses entraînements et rechercher des relais adultes pour les gardes régulières.	Sophie et Thomas assument l'organisation de la garde. Lucas indique ses disponibilités et peut refuser une demande supplémentaire sans être culpabilisé. Son aide ne devient pas une obligation permanente.	Après deux semaines.
3. Les dépenses qui deviennent des disputes	Sophie souhaite éviter les avances prolongées. Thomas veut être consulté. Les enfants ont besoin que leurs dépenses soient organisées sans être mêlés aux tensions.	Établir un budget des frais prévisibles, distinguer dépenses courantes, supplémentaires et urgentes, puis convenir des modalités de consultation et de remboursement dans le cadre existant.	Sophie et Thomas partagent les informations et justificatifs utiles, discutent à l'avance des achats importants et respectent les échéances convenues. Ils règlent leurs désaccords directement entre adultes.	Après un mois.
4. Une grand-mère indispensable... et envahissante	Monique souhaite que son aide soit reconnue. Sophie veut préserver son rôle parental. Les enfants ont besoin de règles cohérentes et de relations apaisées.	Clarifier quelques règles essentielles et les marges de liberté de Monique lorsqu'elle garde les enfants. Définir aussi ses disponibilités pour que son aide reste volontaire.	Sophie remercie Monique et formule ses demandes clairement. Monique respecte les règles convenues et exprime ses désaccords hors de la présence des enfants. Les parents recherchent aussi d'autres relais.	Après trois semaines.
5. Deux enfants, deux demandes de disponibilité	Manon souhaite des moments privilégiés avec sa mère. Lucas a besoin d'autonomie. Sophie a besoin de repos et de relations moins tendues avec ses enfants.	Prévoir des moments courts mais réguliers avec chaque enfant, préserver du temps libre pour Lucas et réserver à Sophie un temps de repos grâce à des relais organisés.	Sophie annonce les moments où elle est disponible. Les enfants expriment leurs besoins sans devoir résoudre les difficultés des adultes. Thomas contribue aux relais convenus. Chacun accepte des ajustements réalistes.	Après trois semaines.

Point de vigilance : l'aide de Lucas doit rester ponctuelle et adaptée à son âge. Le soutien de Monique ne remplace pas les responsabilités des parents. Le partage porte aussi sur l'organisation, pas seulement sur le temps de présence.

Proposition de restitution orale dossier 2

Bonjour à tous. Nous allons vous présenter nos propositions pour la famille de Sophie. Notre analyse fait ressortir un déséquilibre dans la répartition des responsabilités : Sophie assume l'essentiel de l'organisation quotidienne, tandis que Lucas et Monique constituent des relais importants. L'enjeu consiste à mieux partager cette charge, sans faire de Lucas un troisième parent ni considérer l'aide de Monique comme une disponibilité permanente.

Concernant le planning d'accueil, nous préconisons de mettre en place un calendrier partagé sur un mois. Thomas devrait prévenir le plus tôt possible lorsqu'il souhaite modifier une date et participer à la recherche d'une solution. Certes, les contraintes professionnelles peuvent entraîner des imprévus ; néanmoins, ceux-ci ne devraient pas être systématiquement absorbés par Sophie.

S'agissant de Lucas, nous proposons de limiter son aide à des tâches ponctuelles, définies avec lui. Ses entraînements devraient être préservés, et les gardes régulières organisées par les adultes. Il ne s'agit pas de l'exclure de la solidarité familiale, mais de lui permettre de contribuer sans sacrifier sa vie d'adolescent.

Pour les dépenses, il serait souhaitable de distinguer les frais prévisibles, les achats supplémentaires et les urgences. Sophie et Thomas pourraient convenir des dépenses nécessitant une consultation préalable et fixer des échéances de remboursement, dans le cadre de leurs arrangements existants. Cette organisation permettrait de réduire les tensions et d'éviter que Sophie avance durablement les frais.

Quant à Monique, son soutien mérite d'être reconnu, mais son rôle doit être clarifié. Nous suggérons que Sophie échange avec elle sur quelques règles essentielles et sur ses disponibilités. Monique conserverait une marge de liberté dans les activités proposées, tout en respectant le cadre convenu. Ses désaccords avec Sophie devraient être abordés en dehors de la présence des enfants.

Enfin, pour répondre aux besoins de disponibilité de Manon et de Lucas, nous recommandons des moments courts mais réguliers avec chacun. Cela suppose également que Sophie bénéficie de temps de repos, grâce à des relais organisés. Une mère moins sollicitée en permanence pourrait être davantage disponible pendant les moments partagés.

Pour conclure, notre priorité serait de rendre les engagements prévisibles et de répartir aussi bien le temps de présence que le travail d'organisation. Nous proposons un premier bilan après un mois : les changements de planning ont-ils diminué ? Lucas a-t-il retrouvé ses activités ? Sophie se sent-elle mieux soutenue ? L'accord pourrait ensuite être ajusté à partir du ressenti de chacun.

DOSSIER 3 — LA FAMILLE D'ACCUEIL

Proposition de corrigé : votre accord de médiation

Plusieurs solutions sont possibles. L'objectif est de créer un cadre rassurant, de respecter les liens de Noé et de prendre en compte les besoins de chacun.

Conflit	Besoins de chacun	Proposition concrète	Engagements réciproques	Date du bilan
1. Des mots difficiles à entendre	Noé a besoin que sa mère garde sa place. Claire souhaite que son rôle et son attention soient reconnus. Tous ont besoin de mots qui respectent les liens existants.	Revenir calmement sur l'incident et demander à Noé comment il souhaite présenter Claire et Olivier. Expliquer à l'entourage qu'ils l'accueillent sans remplacer sa mère.	Claire reconnaît que l'expression a pu blesser Noé. Les adultes respectent les appellations convenues. Noé peut exprimer son malaise sans être obligé de rassurer les adultes ou de justifier son attachement à sa mère.	Après deux semaines.
2. L'intimité mise à l'épreuve	Claire souhaite comprendre comment va Noé. Noé a besoin d'intimité et de pouvoir choisir ce qu'il raconte. Élodie souhaite que son lien avec lui soit respecté.	Proposer un temps d'échange après les rencontres, sans interrogatoire ni obligation de raconter. Demander à Noé s'il préfère parler, se reposer ou échanger plus tard.	Claire pose des questions ouvertes et accepte le silence. Noé peut demander du temps ou solliciter la référente. Les adultes distinguent les informations utiles à son accompagnement des détails privés.	Après trois semaines.
3. Des règles vécues comme un contrôle	Noé cherche à conserver un lien rassurant avec sa mère. Olivier souhaite protéger le sommeil. Zoé a besoin de comprendre les différences de règles.	Discuter avec Noé d'une solution compatible avec le cadre de l'accueil : relire les messages avant le coucher, garder un souvenir près de lui ou prévoir un temps adapté. Expliquer les aménagements sans révéler sa vie privée.	Olivier écoute le besoin derrière la demande et réexamine la règle avec Claire et la référente si nécessaire. Noé participe au choix d'une solution. Les adultes expliquent à Zoé qu'équité ne signifie pas règles toujours identiques.	Après deux semaines.
4. Zoé se sent oubliée	Zoé a besoin d'attention et de pouvoir parler de ses difficultés. Claire et Olivier souhaitent soutenir les deux enfants. Noé ne doit pas être rendu responsable du malaise de Zoé.	Prévoir des moments réguliers entre Zoé et ses parents. Lui offrir un espace pour exprimer ses émotions sans comparaison avec la situation de Noé.	Claire et Olivier cessent de demander systématiquement à Zoé de s'effacer. Ils accueillent ses préoccupations et respectent les rendez-vous prévus. Zoé peut demander de l'aide sans devoir minimiser ses problèmes.	Après trois semaines.
5. Participer sans subir la pression	Noé souhaite préserver son rythme et ses liens d'origine. Olivier veut partager des moments agréables. La famille a besoin de relations qui se construisent librement.	Proposer des activités avec plusieurs possibilités de participation et accepter certains refus. Demander l'accord de Noé avant les photos et respecter le cadre prévu pour leur utilisation.	Olivier évite d'interpréter un refus comme un manque de reconnaissance. Claire et Olivier proposent sans insister. Noé peut exprimer ses préférences, sans devoir prouver son attachement à la famille d'accueil.	Après un mois.

Point de vigilance : les liens affectifs ne se décrètent pas. Les propositions concernant les contacts avec Élodie doivent être discutées avec la référente et respecter le cadre prévu pour l'accueil.

Proposition de restitution orale dossier 3

Bonjour à tous. Dans ce dossier, le principal enjeu consiste à permettre à Noé de trouver sa place dans la famille d'accueil sans avoir le sentiment de trahir ou de perdre sa famille d'origine. Il faut également prendre en compte les besoins de Zoé et les attentes de Claire et d'Olivier. Nous avons donc privilégié des mesures favorisant la confiance, plutôt qu'une proximité affective imposée.

Tout d'abord, concernant l'expression « la nouvelle maman », nous proposons de revenir calmement sur l'incident. Claire pourrait expliquer qu'elle ne cherche pas à remplacer Élodie, tout en reconnaissant que cette expression a pu blesser Noé. Celui-ci devrait pouvoir indiquer comment il souhaite présenter les adultes qui l'accueillent. L'objectif serait de trouver des mots respectueux de la place de chacun.

Pour les échanges après les rencontres avec sa mère, il nous semble nécessaire de préserver l'intimité de Noé. Claire pourrait lui proposer de parler, sans exiger un récit détaillé. Par exemple, elle pourrait lui demander s'il souhaite échanger immédiatement ou prendre un moment pour lui. Accepter son silence ne signifie pas renoncer à l'accompagner : cela peut contribuer à construire une relation de confiance.

S'agissant du téléphone la nuit, nous avons distingué la règle elle-même du besoin qu'exprime Noé. Il souhaite peut-être garder près de lui un lien rassurant avec sa mère. Une solution pourrait être de relire les messages avant le coucher ou de conserver un souvenir à proximité. Tout aménagement devrait respecter le cadre de l'accueil et, si nécessaire, être discuté avec la référente. Zoé pourrait recevoir une explication générale, sans que la vie privée de Noé soit exposée.

Concernant le sentiment d'effacement de Zoé, nous recommandons des moments réguliers avec ses parents. Ses difficultés doivent pouvoir être entendues sans être comparées à celles de Noé. Claire et Olivier devraient éviter de lui demander systématiquement d'être compréhensive au détriment de ses propres besoins.

Enfin, pour les sorties et les photos, nous préconisons une participation progressive. Noé pourrait choisir entre plusieurs activités et refuser certains moments sans que ce refus soit interprété comme un manque de reconnaissance. Son accord devrait être demandé avant les photos, dans le respect du cadre prévu pour leur utilisation.

Pour conclure, nous cherchons à offrir un environnement rassurant où chacun puisse exprimer ses besoins. Un bilan pourrait être organisé après un mois, avec l'appui de la référente. Il porterait notamment sur le respect de l'intimité, la place de Zoé et la possibilité pour Noé de participer à son rythme. La réussite ne se mesurerait pas à son degré d'affection, mais à la confiance et à la qualité du dialogue.

DOSSIER 4 — LA FAMILLE TRADITIONNELLE

Proposition de corrigé : votre accord de médiation

Plusieurs solutions sont possibles. L'objectif est de partager les responsabilités, de respecter l'autonomie de chacun et de préserver les liens familiaux.

Conflit	Besoins de chacun	Proposition concrète	Engagements réciproques	Date du bilan
1. Une organisation qui repose sur une seule personne	Nathalie a besoin de partager la charge mentale. Benoît souhaite contribuer de manière claire. Les enfants ont besoin d'une organisation familiale cohérente.	Répartir des domaines complets de responsabilité : repas, rendez-vous, activités. Chaque adulte prend en charge l'anticipation, l'organisation et le suivi de ses domaines, sans attendre des consignes.	Benoît gère les responsabilités convenues sans rappels constants. Nathalie transmet les informations utiles et accepte d'autres façons de faire. Tous deux réévaluent la répartition selon leurs contraintes.	Après trois semaines.
2. Un avenir déjà décidé ?	Camille souhaite être écoutée et construire son projet. Benoît veut être rassuré sur les perspectives. Nathalie souhaite permettre un dialogue sans conflit.	Comparer ensemble plusieurs formations artistiques : contenu, admission, coût et débouchés. Organiser une rencontre avec un professionnel de l'orientation et définir les prochaines démarches.	Camille prépare les informations et entend les questions de ses parents. Benoît examine le projet sans le rejeter d'emblée. Nathalie exprime son point de vue et veille à ce que Camille puisse parler.	Après un mois.
3. Les écrans : interdiction ou négociation ?	Hugo souhaite garder ses liens avec ses amis et comprendre les limites. Benoît veut protéger son sommeil et ses études. Tous ont besoin de règles cohérentes.	Convenir de plages de jeu adaptées aux obligations scolaires et au sommeil. Prévoir des repas sans téléphone pour tous, ainsi que des conséquences connues à l'avance en cas de non-respect.	Hugo respecte les horaires et prévient avant une partie longue. Benoît applique les règles communes à son propre téléphone et évite les confiscations imprévisibles. Les parents écoutent les demandes d'ajustement.	Après deux semaines.
4. Les tâches domestiques et le sentiment d'injustice	Camille souhaite une répartition équitable. Hugo a besoin d'apprendre à être autonome. Les parents souhaitent que chacun contribue au quotidien.	Créer un planning de tâches adapté à l'âge et aux disponibilités, avec une rotation. Donner à Hugo des responsabilités précises et ne pas confier automatiquement ses tâches à Camille s'il oublie.	Camille et Hugo réalisent les tâches convenues. Les parents accompagnent Hugo dans son apprentissage et reconnaissent les efforts de chacun. La fiabilité de Camille ne justifie pas une charge supplémentaire.	Après deux semaines.
5. Le dimanche appartient-il à la famille ?	Benoît souhaite maintenir les liens avec les grands-parents. Les adolescents veulent choisir certaines activités. Nathalie a besoin de dimanches sans obligation.	Négocier un rythme de visites, par exemple un dimanche sur deux. Préserver des dimanches libres et proposer d'autres contacts avec les grands-parents : appel, visite courte ou activité choisie ensemble.	Benoît accepte que l'attachement ne se mesure pas à une présence chaque dimanche. Nathalie exprime son besoin de repos. Les adolescents participent aux rencontres convenues et proposent d'autres moments de contact.	Après six semaines.

Point de vigilance : partager les tâches, c'est aussi partager leur organisation. L'autonomie des adolescents se construit progressivement, dans un cadre clair. Les moments en famille doivent laisser une place au repos et aux choix individuels.

Proposition de restitution orale dossier 4

Bonjour à tous. Notre analyse montre que les tensions de cette famille portent principalement sur le partage des responsabilités et sur l'autonomie des adolescents. Chacun souhaite préserver les relations familiales, mais les attentes divergent quant à l'organisation du quotidien et à la liberté de décision. Nous proposons donc un cadre plus explicite, fondé sur des engagements réciproques.

En premier lieu, concernant la charge mentale de Nathalie, nous préconisons de répartir des domaines complets de responsabilité entre les parents. Benoît pourrait, par exemple, gérer certaines activités ou certains rendez-vous, depuis leur planification jusqu'à leur suivi. Il ne s'agirait plus seulement d'exécuter une tâche à la demande de Nathalie, mais d'en prendre l'initiative. La répartition devrait tenir compte de leurs contraintes respectives.

Pour le projet d'orientation de Camille, nous recommandons une démarche d'information commune. Camille pourrait présenter plusieurs formations artistiques, leurs conditions d'admission, leur coût et leurs débouchés. Une rencontre avec un professionnel de l'orientation permettrait d'approfondir ces éléments. Benoît devrait pouvoir exprimer ses inquiétudes, sans rejeter le projet d'emblée, tandis que Nathalie serait invitée à formuler clairement son point de vue.

S'agissant des écrans, nous proposons de convenir de plages de jeu adaptées au sommeil et aux obligations scolaires d'Hugo. Les conséquences d'un dépassement devraient être connues à l'avance. Par ailleurs, les repas pourraient devenir des moments sans téléphone pour tous. Cette réciprocité renforcerait la cohérence des règles et leur légitimité aux yeux d'Hugo.

Concernant les tâches domestiques, un planning avec une rotation permettrait d'éviter que Camille soit davantage sollicitée parce qu'elle est plus fiable. Hugo devrait recevoir des responsabilités précises et être accompagné dans leur réalisation. S'il oublie une tâche, celle-ci ne devrait pas être automatiquement transférée à sa sœur. L'équité suppose une contribution adaptée aux capacités et aux disponibilités de chacun.

Enfin, pour les déjeuners du dimanche, nous suggérons de négocier un rythme de visites, par exemple un dimanche sur deux. Les autres dimanches laisseraient une place au repos et aux projets individuels. Les liens avec les grands-parents pourraient aussi être entretenus par des appels ou des visites plus courtes. L'attachement familial ne se mesure pas uniquement à une présence hebdomadaire.

Pour conclure, notre priorité serait de concilier solidarité et autonomie. Un premier bilan après trois semaines permettrait d'évaluer la répartition des responsabilités, les tâches et les règles concernant les écrans. Un second, après six semaines, porterait sur l'organisation des dimanches. Ces échanges permettraient de vérifier si chacun se sent davantage écouté et si les engagements sont réellement tenus.